

Sensorion : le Professeur Christine Petit prend la tête du Conseil scientifique

Généticienne et neurobiologiste, experte de renommée internationale dans le domaine de l'Audition et de ses atteintes, le Professeur Christine Petit assurera la présidence du Conseil scientifique de Sensorion.

Montpellier, le 22 mai 2018 (7h30 CEST) – Sensorion (FR0012596468 – ALSEN), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de traitements contre les maladies de l'oreille interne, annonce aujourd'hui la nomination du Professeur Christine Petit, docteur en médecine et docteur es-sciences en tant que Présidente de son Conseil Scientifique.

Professeur au Collège de France, titulaire de la Chaire Génétique et Physiologie cellulaire et Professeur à l'Institut Pasteur, Christine Petit dirige l'unité de Génétique et physiologie de l'audition à l'Institut Pasteur, affiliée à l'Inserm (UMRS 1120) et à Sorbonne-Université.

Entre autres réalisations, le Professeur Petit est à l'origine du déchiffrement des bases génétiques de la surdité humaine, de la découverte de mécanismes moléculaires clés qui assurent la réception et le codage du son par les cellules sensorielles auditives. Elle est aussi à l'origine du déchiffrement des processus pathogéniques qui sous-tendent une variété de troubles auditifs qu'ils soient héréditaires ou liés à l'environnement, qu'ils portent exclusivement sur l'organe sensoriel ou bien aussi sur le cortex auditif. Ces avancées forment aujourd'hui le socle de connaissances sur lequel se fonde le développement de nouvelles approches thérapeutiques. Ses découvertes scientifiques ont valu au Professeur Petit un grand nombre de récompenses prestigieuses, dont le Prix de l'ARO (Association for Research in Otolaryngology (Etats-Unis)) pour l'ensemble de ses travaux de recherche, le Prix Hughes Knowles (Etats-Unis) pour ses contributions remarquables à la connaissance du système auditif, le Prix Louis-Jeantet de Médecine (Europe), le Prix international « Brain Prize » décerné par la Fondation Grete Lundbeck, le Prix L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science (Europe) et le Grand Prix INSERM.

Elle est membre de l'Académie des sciences de France et des Etats-Unis, et membre de l'Académie de médecine des Etats-Unis.

« Le Professeur Petit a une compréhension approfondie et multidisciplinaire de l'audition, un champ de la connaissance en partie façonné par ses découvertes scientifiques », a déclaré Nawal Ouzren, Directrice Générale de Sensorion. « Nous sommes très honorés que le Professeur Christine Petit, une experte mondialement reconnue et d'une telle envergure ait accepté de prendre la présidence du conseil

Communiqué de presse

scientifique de Sensorion. Nous sommes convaincus que ses conseils avisés, son expertise et son expérience seront des atouts précieux pour la réussite de notre société, dont l'objectif est d'offrir de meilleures options de traitement aux personnes souffrant de troubles de l'oreille interne. »

Le Professeur Christine Petit dirigera l'Institut de l'Audition couplé à un centre de recherche et d'innovation en audiologie humaine qui ouvrira ses portes début 2019 à Paris. Il a pour but de faire progresser la connaissance en neurosciences auditives et de développer de nouvelles approches diagnostiques et thérapeutiques.

A propos de Sensorion

Sensorion est une société de biotechnologie spécialisée dans le traitement des pathologies de l'oreille interne telles que les vertiges sévères, les acouphènes ou la perte auditive. Deux produits sont en développement clinique, le SENS-111 en phase 2 dans la névrite vestibulaire aiguë et le SENS-401 ayant terminée une étude de phase 1. Fondée au sein de l'Inserm, la Société bénéficie d'une forte expérience en R&D pharmaceutique et d'une plate-forme technologique complète pour développer des médicaments first-in-class facilement administrables, notamment par voie orale, visant le traitement et la prévention de la perte auditive et des symptômes de crises de vertige et d'acouphènes.

Basée à Montpellier, Sensorion a bénéficié du soutien financier de Bpifrance, à travers le fonds InnoBio, et d'Inserm Transfert Initiative.

Sensorion est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le mois d'avril 2015. www.sensorion-pharma.com

Contacts

Sensorion

Nawal Ouzren
CEO

contact@sensorion-pharma.com

Tél : 04 67 20 77 30

Libellé : **SENSORION**

Code ISIN : **FR0012596468**

Mnémonique : **ALSEN**

Investor Relations

LifeSci Advisors LLC

Chris Maggos

chris@lifesciadvisors.com

Tél. : +41 79 367 6254

Relations Presse

Alize RP

Caroline Carmagnol & Wendy Rigal

sensorion@alizerp.com



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Sensorion et à ses activités. Sensorion estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le Document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.17-062 en date du 6 septembre 2017, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Sensorion est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Sensorion ou que Sensorion ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de

Communiqué de presse

tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Sensorion diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Sensorion dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.